



Alliance Française Canine Clinique vétérinaire 8, rue Ybry 92200 Neuilly/Seine
 Secrétariat AFC - 64, rue Saint Jean – 60150 VILLERS SUR COUDUN
 03.44.96.21.80 - secretariat.afc@sfr.fr



MANIFESTATION CANINE MULTI ACTIVITES

Le Dimanche 30 juin

Salle des Loisirs à côté du stade – 79100 LUZAY

Inscription Concours régional, national et international :

Nom du chien : _____
 Race : _____ Variété, couleur, ou taille : _____
 Numéro d'identification : _____ Sexe : male femelle
 Numéro de pedigree : _____ Date de Naissance : _____
 Propriétaire, Nom et adresse : _____ Téléphone : _____
 Adresse mail (pour l'envoi du récépissé) : _____ @ _____
 Adhérent d'AFC ou d'un club membre (numéro d'adhérent) : _____


Classe d'engagement (plusieurs classes possibles cf. règlement) 25 € adhérents par classe – 35 € non adhérents par classe*

Pour les inscriptions avant le 15 juin. Ajouter 10 euros pour les inscriptions après cette date*

Tarif réduit à partir du 3^{ème} chien inscrit : - 5 euros (*attention le tarif réduit ne s'applique pas au même chien inscrit dans différentes classes*)

Vétéran Baby Puppy Jeune Intermédiaire Ouverte Champion
 Travail Neutre (mâle ou femelle stérilisé) Croisé ou retrempe

Inscription autres activités :

Expertise pour obtention pedigree international (10 € adhérents – 17 € non adhérents*)  Les frais pour la création et l'envoi du pedigree sous forme numérique s'élèvent à 15 €/pedigree pour les adhérents et de 20 €/pedigree pour les non adhérents*. Les frais pour la création et l'envoi du pedigree sous forme papier s'élèvent à 37 €/pedigree pour les adhérents et de 47 €/pedigree pour les non adhérents*.

***MERCİ D'ENTOURER LE TARİF QUI CORRESPOND A VOTRE SİTUATION * + 20 euros inscriptions sur place**

Détail et total du montant :

Règlement par chèque à l'ordre d'Alliance Française Canine
OU virement : BIC CRLYFRPP – IBAN FR83 3000 2011 7200 0007 1602 J17

Bulletin à renvoyer avant le 21 juin 2019 complété soigneusement
accompagné du règlement ou de la preuve de virement
à : Secrétariat AFC – 64, rue Saint Jean – 60150 VILLERS SUR COUDUN FRANCE

N'OUBLIEZ PAS LE CARNET DE SANTE DE VOS CHIENS, IL PEUT VOUS ETRE DEMANDE PAR LE SERVICE VETERINAIRE

PRENEZ LE TEMPS DE LIRE LE REGLEMENT, CELA FAVORISE UNE AMBIANCE CONVIVIALE